

<b>CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE SARREGUEMINES</b>	<b>FICHE DE POSTE</b>	Page : 1/3
	<b>AGENT ELECTRICIEN</b>	Référence : Version :01 14 Date d'application : Dès réception

**Direction** : services économiques, techniques et logistiques

**Service** : Techniques

### IDENTIFICATION DU POSTE

**Fonction / Métier** : Agent électricien

**Grade** : O.P.Q, MO, technicien hospitalier

**Catégorie professionnelle** : Ouvrier professionnel et personnel ouvrier de catégorie C ou B

**Position dans la structure** :

➤ **Liaisons hiérarchiques** : Agent de maîtrise, Techniciens supérieurs, ingénieurs et directeur logistique.

✓ **Liaisons fonctionnelles** :

- internes :

- avec toutes les catégories socioprofessionnelles présentes dans l'Etablissement les services soignants, les services administratifs, les services logistiques, les services techniques, les autres services médicaux de l'hôpital
- les autres secteurs des services techniques, le service biomédical et le service informatique pour les opérations de maintenance fournisseurs et prestataires de service pour la mise en service des installations, le suivi et le contrôle des interventions

- externes :

- organismes de contrôle pour le suivi des contrôles périodiques réglementaires et la sécurité électrique
- responsable maintenance électrique (et ou tce) et du secteur informatique

Rédaction	Vérification	Validation	Approbation
Le : Par : le cadre	Le : Par : le cadre sup ou équivalent	Le : Par : la direction fonctionnelle	Le : Par : le Directeur des ressources humaines
<b>Visa :</b>	<b>Visa :</b>	<b>Visa :</b>	<b>Visa :</b>

<b>CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE SARREGUEMINES</b>	<b>FICHE DE POSTE</b>	Page : 2/3
	<b>AGENT ELECTRICIEN</b>	Référence : Version : 01 14 Date d'application : Dès réception

**Présentation de l'équipe et du service :**

L'Equipe des électriciens est composée de :

- 7 agents la journée + 1 agent en roulement sur le poste d'après midi

**Horaires :**

- en 8 heures : 8 h – 12 h ; 13 h – 17 h du lundi au vendredi
- en poste d'après-midi : samedi : 8h-17h et du dimanche au vendredi : 13 h à 21 h

**MISSIONS DU TITULAIRE DU POSTE**

**Textes réglementaires :**

- Loi N° 90-257 du 27 juin 1990 relative aux droits et à la protection des personnes hospitalisées en raison de troubles mentaux et à leurs conditions d'hospitalisation
- Règlement intérieur du Centre Hospitalier Spécialisé du 22 décembre 2003
- Loi N° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé
- Décret 2005 – 434 du 6 mai 2005
- Règlement intérieur des Unités pour Malades Difficiles (validé en juin 2006)
- Note de service N° 32.06 du 4 juillet 2006
- Règlement de sécurité contre l'incendie relatif aux établissements recevant du public

**Mission générale :**

L'Equipe assure la maintenance préventive et corrective, les réparations, le dépannage et des travaux neufs sur l'ensemble des équipements, installations de courants forts et de courants faibles : réseaux, appels malades, téléphonie, voix-son-image-données, contrôle d'accès, sécurité incendie, domotique, etc. des établissements Hospitaliers de Sarreguemines.

**Activités permanentes :**

- Traiter les bons de travaux qui leurs incombent
- Maintenance / prévention des matériels, équipements, systèmes, dans son domaine
- Mise en conformité des installations, en application des normes et réglementations en vigueur
- interventions internes/externes, spécifiques au domaine d'activité
- Réalisation de divers travaux de remplacement d'appareillages électriques ( en fonction de l'habilitation), remplacement d'ampoules...
- constat et analyse d'anomalies, de pannes, de dysfonctionnements des matériels, équipements, installations spécifiques au domaine d'activité
- Suivi des contrôles et des organismes agréés
- Tenue à jour des données / des fichiers relatifs au domaine d'activité

<b>CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE SARREGUEMINES</b>	<b>FICHE DE POSTE</b>	Page : 3/3
	<b>AGENT ELECTRICIEN</b>	Référence : Version : 01 14 Date d'application : Dès réception

**Activités spécifiques/ponctuelles :**

- Travaux en hauteur.
- Conduite de nacelles
- Conduite d'engins spécifiques

**Particularités :**

- permis de conduire
- habilitation pour travaux en hauteur
- habilitations électriques
- CACES conduite nacelles et tractopelle
- 

### APTITUDES ET COMPETENCES REQUISES

**Niveau requis :** CAP ou BEP ou Brevet professionnel ou BTS électrotechnique

**Savoir :**

**Savoir faire :**

- Conduire des installations, des équipements relatifs au domaine de compétence, en optimiser le fonctionnement
- Dessiner un plan ou un croquis technique relatif à son domaine de compétence
- Former et conseiller les utilisateurs dans son domaine de compétence
- Identifier et diagnostiquer un dysfonctionnement, une panne, le défaut d'un matériel, d'un équipement, une anomalie d'un système, spécifique à son domaine d'activité
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives
- Maintenir et dépanner un matériel, un équipement, une installation et/ou un système relatif à son métier
- Planifier et coordonner des travaux et / ou des interventions (maintenance, entretien et /ou installation de matériels, outils, équipements, systèmes...)
- Savoir transmettre les informations

**Savoir être :**

- Maîtrise de soi
- Respecter les règles de discrétion et de secret professionnel
- Etre disponible et tolérant
- Faire preuve de rigueur et d'esprit d'initiative dans la limite de leur champ d'intervention
- Avoir le sens du travail en équipe.

<b>CENTRE HOSPITALIER SPECIALISE SARREGUEMINES</b>	<b>FICHE DE POSTE</b>	Page : 4/3
	<b>AGENT ELECTRICIEN</b>	Référence : Version : 01 14 Date d'application : Dès réception

<b>RISQUES PROFESSIONNELS</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Agents chimiques dangereux</li><li>- Manutention</li><li>- Postures pénibles</li><li>- Vibrations mécaniques</li><li>- Risque électrique</li><li>- Intervention dans les enceintes des unités pour malades difficiles</li></ul>